



Il existe des mots qui, dans l'imaginaire contemporain, semblent porter un verdict avant même d'être expliqués. L'un d'eux est **Inquisition**.

Pour des millions de personnes, le simple fait de prononcer ce mot évoque immédiatement des images de bûchers, de torture, de fanatisme, d'obscurantisme et d'une Église obsédée par la persécution de ceux qui pensaient différemment. Cette image a été répétée tant de fois dans les livres, les films, les documentaires, les réseaux sociaux et les discours politiques qu'elle ne semble plus nécessiter de démonstration. Il suffit simplement de prononcer le mot.

Mais l'histoire ne fonctionne pas ainsi.

L'histoire ne peut pas être étudiée à partir d'images isolées, de chiffres sortis de leur contexte, de récits propagandistes ou de catégories juridiques du XXI^e siècle appliquées mécaniquement aux sociétés médiévales et modernes. Et cela ne signifie pas nier les abus, les injustices ou les erreurs commises par des personnes et des institutions ecclésiastiques. Cela signifie quelque chose de beaucoup plus simple et, en même temps, beaucoup plus exigeant : **chercher toute la vérité**.

Un catholique n'a pas besoin de mentir pour défendre l'Église.

Il n'a pas non plus besoin de nier les péchés de ses enfants.

L'Église est sainte à cause du Christ, à cause de sa doctrine, à cause de ses sacrements et à cause de la grâce qu'elle communique ; mais ses membres, y compris les membres du clergé, les dirigeants et les juges ecclésiastiques, ont été et demeurent des hommes capables de pécher.

C'est précisément pour cette raison que la réponse chrétienne à l'histoire ne devrait être ni une défense honteuse et complexée, ni une apologétique propagandiste.

Elle devrait être la vérité.

Comme l'enseigne Notre Seigneur :

« Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres » (Jn 8,32).



Cette affirmation est extrêmement importante lorsque nous parlons de l'Inquisition. La vérité historique peut être inconfortable sous certains aspects, mais elle peut également libérer les chrétiens des caricatures construites au fil des siècles.

La question n'est donc pas simplement :

« **L'Inquisition était-elle bonne ou mauvaise ?** »

La véritable question est beaucoup plus complexe :

Que furent réellement les inquisitions ? Pourquoi apparurent-elles ? Quels crimes poursuivaient-elles ? Comment fonctionnaient-elles ? Quelle était leur relation avec les autorités civiles ? Combien de personnes furent réellement condamnées ? Quelle part de l'image populaire provient de faits documentés et quelle part provient d'exagérations propagandistes ultérieures ? Et surtout, comment un catholique doit-il interpréter tout cela à la lumière de la foi ?

C'est là que commence une conversation beaucoup plus sérieuse.

1. Avant de parler de l'Inquisition, il faut abandonner une idée reçue

L'une des erreurs les plus fréquentes consiste à parler de « **l'Inquisition** » comme s'il s'était agi d'une seule institution pendant mille ans, avec des procédures, des juridictions et des objectifs identiques.

Ce ne fut pas le cas.

Il existait différents tribunaux et organismes inquisitoriaux selon les lieux et les périodes.

Il y eut des formes d'**inquisition épiscopale** au Moyen Âge, l'**inquisition pontificale médiévale**, l'**Inquisition espagnole**, l'**Inquisition portugaise**, l'**Inquisition romaine**, ainsi que d'autres organismes liés à la défense de l'orthodoxie religieuse.

Leurs juridictions, leurs procédures et leurs relations avec les autorités civiles différaient.



Par conséquent, parler de « l'Inquisition » comme s'il s'agissait d'une institution homogène revient, historiquement, à étudier toute l'histoire politique de l'Europe sous le nom générique de « monarchie ».

Ce n'est pas historiquement exact.

Le mot *inquisitio* signifie simplement **enquête ou recherche**.

L'inquisiteur était, en termes généraux, celui qui enquêtait sur certaines accusations relatives à l'hérésie et à d'autres questions relevant de la compétence du tribunal.

Naturellement, cela ne transforme pas automatiquement chaque inquisiteur en homme vertueux ni chaque procédure en procédure juste. Mais cela démontre quelque chose de fondamental :

le sens originel d'une institution ne peut pas être déduit exclusivement de l'image qui fut construite ultérieurement autour d'elle.

2. L'Europe médiévale ne comprenait pas la religion comme nous comprenons l'État moderne

Ce point est absolument essentiel.

Les personnes contemporaines imaginent souvent la religion comme une affaire strictement privée.

« Je crois ce que je veux, tu crois ce que tu veux, et l'État ne devrait pas intervenir. »

Cette conception possède une histoire particulière et ne peut pas être simplement projetée sur les sociétés médiévales.

Pendant des siècles, l'Europe fut une société dans laquelle la religion constituait l'un des fondements de la vie publique, juridique, culturelle et politique.



L'appartenance religieuse n'était pas considérée simplement comme une préférence privée comparable au choix d'un passe-temps, d'une équipe sportive ou d'un style musical.

La religion était liée :

- à l'identité communautaire ;
- à la législation ;
- à l'éducation ;
- à la morale publique ;
- au mariage ;
- aux serments ;
- aux institutions politiques ;
- à la conception du bien commun ;
- à la compréhension de certaines autorités ;
- à la conception de l'unité sociale.

Cela ne signifie pas qu'une telle société était nécessairement juste sous tous ses aspects.

Cela signifie que nous devons comprendre son cadre intellectuel.

Un homme médiéval qui considérait l'hérésie pouvait la considérer non pas simplement comme « une opinion différente », mais comme une menace pour l'ordre religieux et social.

Cela peut sembler étrange à la mentalité contemporaine, mais c'est indispensable si nous voulons étudier honnêtement l'histoire.

Et c'est ici que nous rencontrons l'un des grands pièges du débat actuel.

Une société dans laquelle la religion était considérée comme un élément essentiel du bien commun est prise et jugée exclusivement à travers des catégories apparues des siècles plus tard.

Ce n'est pas de l'histoire.

C'est de l'anachronisme.



3. Pourquoi les tribunaux inquisitoriaux apparaissent-ils ?

Pour comprendre le phénomène, il faut revenir au développement de certaines hérésies médiévales.

L'un des cas les plus connus fut celui des **Cathares ou Albigeois**, particulièrement présents dans certaines régions du sud de la France.

Le problème n'était pas simplement que certaines personnes étaient en désaccord sur certaines questions théologiques.

Le catharisme contenait des doctrines profondément incompatibles avec la foi chrétienne, notamment une conception dualiste de la réalité qui affectait la doctrine concernant Dieu, la création et la matière.

L'Église considérait ces doctrines non pas comme une simple variante du christianisme.

Il s'agissait d'hérésies.

Mais il existait également une dimension politique et sociale.

Les hérésies pouvaient s'intégrer à des conflits entre villes, seigneurs et pouvoirs territoriaux. Dans une société où l'unité religieuse était étroitement liée à l'unité politique, la question acquérait inévitablement une dimension publique.

Cela nous aide à comprendre pourquoi la lutte contre l'hérésie fut conçue non exclusivement comme un problème pastoral.

Elle fut également considérée comme une question juridique.

Et ici apparaît une distinction essentielle :

L'Église n'était pas la seule institution impliquée dans la répression de l'hérésie.

Les autorités civiles y participaient également.

En fait, pendant une grande partie de l'histoire européenne, les peines civiles pouvaient être



considérablement plus sévères que les pénitences imposées par un tribunal ecclésiastique.

Cela ne signifie pas que l'Église puisse simplement se laver les mains de toutes les conséquences civiles résultant de ses condamnations.

Mais cela signifie que le récit selon lequel « l'Église a inventé l'Inquisition et tuait seule tous ceux qui pensaient différemment » est historiquement trop simpliste.

4. L'Église médiévale n'a pas inventé l'idée que l'hérésie pouvait être un crime public

Nous devons ici entrer dans un terrain inconfortable.

La relation entre religion, hérésie et droit public existait avant l'Inquisition médiévale.

L'Empire romain chrétien, particulièrement à partir de Constantin et sous les empereurs suivants, développa une législation contre certaines déviations religieuses.

Pendant des siècles, les autorités civiles et religieuses considérèrent toutes deux l'unité religieuse comme susceptible de constituer un élément de stabilité politique.

Cela ne commença pas avec les inquisiteurs médiévaux.

Et cela ne s'acheva pas avec eux.

Les sociétés confessionnelles de l'Europe moderne, aussi bien catholiques que protestantes, maintinrent différentes formes de contrôle religieux.

Dans certains territoires protestants, des peines sévères furent également imposées à certaines formes de dissidence religieuse.

Et dans des sociétés confessionnelles non européennes, nous trouvons également des mécanismes visant à protéger juridiquement la religion dominante.

La question historique est donc beaucoup plus large :



pourquoi les sociétés prémodernes considéraient-elles la religion comme une question d'ordre public ?

C'est là la véritable question.

5. Mais reconnaître le contexte ne signifie pas tout justifier

Nous devons ici être particulièrement clairs.

Expliquer ne signifie pas justifier.

Comprendre la mentalité d'une époque ne nous oblige pas à considérer que tout ce que cette époque a fait était moralement bon.

Un historien peut expliquer pourquoi une société acceptait l'esclavage sans affirmer que l'esclavage était moralement bon.

Il peut expliquer pourquoi il existait des guerres de religion sans les approuver.

Il peut expliquer pourquoi certains tribunaux utilisaient certaines peines sans considérer automatiquement ces peines comme justes.

Et exactement la même chose s'applique à l'Inquisition.

Un catholique n'a aucune obligation d'affirmer que toute procédure inquisitoriale fut juste.

Il n'a pas besoin de défendre les abus.

Il n'a pas besoin de justifier la torture.

Il n'a pas besoin de nier les erreurs judiciaires.

Il n'a pas besoin de nier que des personnes furent condamnées.

Il n'a pas besoin de nier que des personnes furent exécutées.



Il n'a pas besoin de transformer chaque inquisiteur en saint.

Car la défense de l'Église ne dépend pas du fait de nier la réalité.

6. La torture : une question qui exige de la précision

L'un des éléments les plus fréquemment utilisés pour construire l'image populaire de l'Inquisition est la torture.

Et ici, nous devons éviter deux extrêmes.

Le premier consiste à dire :

« L'Inquisition n'a jamais utilisé la torture. »

Ce serait faux.

Le second consiste à imaginer que les inquisiteurs torturaient indistinctement chaque accusé et que les chambres de torture constituaient pratiquement le centre quotidien de tous les tribunaux.

Cela ne correspond pas non plus à la réalité historique.

La torture existait dans les systèmes juridiques médiévaux et modernes, aussi bien civils que religieux.

Les tribunaux inquisitoriaux en vinrent effectivement à l'utiliser dans certaines conditions et avec des restrictions juridiques précises.

Cela ne rend pas la torture moralement admirable.

Le fait que d'autres tribunaux l'utilisaient ne doit pas non plus servir automatiquement d'excuse.

Du point de vue chrétien, la dignité humaine exige que même le coupable soit traité comme



un être humain.

Le fait qu'une société particulière ait légalement accepté une pratique ne rend pas automatiquement cette pratique moralement bonne.

Cette distinction est extrêmement importante pour une apologétique catholique intellectuellement honnête.

7. L'Église n'a pas besoin de défendre la torture pour défendre son histoire

Il existe une tentation apologétique très dangereuse.

Lorsqu'une personne accuse l'Église de quelque chose, un catholique peut ressentir le besoin de répondre :

« Mais les autres ont fait pire. »

Cela peut être vrai.

Mais ce n'est pas toujours une bonne réponse.

Si quelqu'un pose une question sur les abus commis par un tribunal inquisitorial, répondre seulement :

« Les protestants ont également persécuté les hérétiques »

ne répond pas complètement à la question.

S'il interroge sur les exécutions :

« Les États européens ont exécuté beaucoup plus de personnes »

ne résout pas en soi la question morale.

La réponse correcte doit être plus mature :



« Oui, il y eut des abus et certaines peines que nous reconnaissons aujourd'hui comme injustes ou incompatibles avec une compréhension adéquate de la dignité humaine. Mais pour juger historiquement l'Inquisition, nous devons distinguer les faits documentés des exagérations ultérieures, comparer ses procédures avec les systèmes juridiques de son époque et éviter d'attribuer automatiquement à l'Inquisition tout abus commis par les autorités civiles. »

C'est beaucoup plus solide.

Et aussi beaucoup plus catholique.

8. À quoi ressemblait réellement un procès inquisitorial ?

Un autre mythe fréquent consiste à imaginer qu'un inquisiteur pouvait arbitrairement arrêter n'importe qui, le torturer et le faire brûler sans procès.

La réalité était plus complexe.

Les tribunaux inquisitoriaux développèrent des procédures juridiques.

Il y avait des accusations, des enquêtes, des déclarations, des témoignages et différentes possibilités procédurales.

Dans certains cas, l'objectif était d'obtenir la confession et la réconciliation.

Les peines pouvaient être très diverses.

Elles comprenaient :

- des pénitences spirituelles ;
- le jeûne ;
- des pèlerinages ;
- des amendes ;
- certaines obligations religieuses ;



- l'emprisonnement ;
- des signes pénitentiels ;
- la réconciliation avec l'Église ;
- et, dans les cas les plus graves et persistants, la remise à l'autorité séculière.

Ce dernier point est fondamental.

Un tribunal ecclésiastique pouvait déclarer une personne coupable d'hérésie et, dans certaines circonstances historiques, la remettre aux autorités civiles afin que celles-ci appliquent la peine séculière correspondante.

Il est donc historiquement inexact d'imaginer que l'inquisiteur était simultanément enquêteur, juge, bourreau et exécuter de l'État.

Il existait une interaction complexe entre les juridictions ecclésiastiques et civiles.

9. « Remis au bras séculier » : une expression qui doit être expliquée

L'une des formules qui choque le plus le lecteur moderne est celle de la **remise au bras séculier**.

Que signifie-t-elle ?

En termes généraux, un tribunal ecclésiastique pouvait prononcer une sentence dans une affaire d'hérésie et remettre la personne condamnée aux autorités civiles afin que celles-ci appliquent la peine prévue par le droit séculier.

Cela révèle quelque chose de très important :

L'Inquisition ne fonctionnait pas dans un vide politique.

Elle était intégrée dans des sociétés où l'autorité civile et l'autorité religieuse entretenaient des relations étroites.

C'est précisément pour cette raison qu'il est nécessaire de distinguer entre :



- la doctrine catholique ;
- le droit canonique ;
- les décisions des tribunaux ecclésiastiques ;
- la législation civile ;
- les décisions des monarques ;
- les actions des fonctionnaires ;
- et les abus spécifiques commis par des individus.

Mélanger tout cela sous le mot « Église » produit une explication historiquement défectueuse.

10. L'Inquisition espagnole : probablement le cas le plus manipulé

Lorsque les gens parlent aujourd'hui de l'Inquisition, ils pensent immédiatement à **l'Inquisition espagnole**.

Elle fut établie en 1478 sous Ferdinand et Isabelle et exista pendant des siècles jusqu'à son abolition définitive au XIXe siècle.

Son histoire est liée à des questions religieuses, politiques et sociales d'une extraordinaire complexité.

Parmi ses objectifs initiaux figurait l'examen de la sincérité de la conversion de certains convertis du judaïsme et, plus tard, de différents phénomènes considérés comme hérétiques ou contraires à l'orthodoxie catholique.

Avec le temps, sa juridiction s'étendit à divers domaines.

Ici encore, nous devons éviter une autre erreur :

l'Inquisition espagnole n'était pas simplement un tribunal contre les Juifs.

Elle enquêta également sur des vieux-chrétiens, des convertis, des protestants, les Alumbrados, certains cas de bigamie, certaines questions liées à la superstition, au



blasphème, aux propositions hérétiques et à d'autres affaires.

En outre, il ne faut pas confondre l'Inquisition avec l'expulsion des Juifs en 1492.

L'expulsion fut une décision de Ferdinand et Isabelle.

L'Inquisition et la politique d'expulsion étaient liées au contexte religieux de l'époque, mais elles ne constituaient ni la même institution ni le même événement.

11. Combien de personnes furent exécutées ?

Nous entrons ici dans l'un des domaines où la propagande a produit certains des chiffres les plus spectaculaires.

Pendant des siècles, d'énormes chiffres circulèrent concernant les victimes de l'Inquisition espagnole.

Dans certains récits, on parlait de centaines de milliers, voire de millions de personnes exécutées.

Les recherches historiques modernes fondées sur les archives ont considérablement réduit nombre de ces chiffres traditionnels.

Cela ne signifie pas que les exécutions n'ont jamais eu lieu.

Elles ont eu lieu.

Des personnes furent condamnées à mort.

Il y eut des *autos de fe*, et des personnes furent remises aux autorités séculières.

Mais les chiffres réels sont bien inférieurs à de nombreux chiffres traditionnels diffusés par la propagande anti-espagnole et anticatholique.

Les études historiques des archives inquisitoriales montrent également que les taux de condamnation et d'exécution variaient énormément selon les périodes.



Au cours des premières années de certains tribunaux, les chiffres furent considérablement plus élevés que durant les périodes ultérieures.

L'institution changea avec le temps.

Et cela démontre une fois encore une règle fondamentale :

une institution qui existe pendant plusieurs siècles ne peut pas être étudiée comme si elle était restée identique du début à la fin.

12. D'où vient ce que l'on appelle la « Légende noire » ?

L'expression **Légende noire** est notamment utilisée pour désigner une tradition propagandiste qui présentait l'Espagne et le monde hispanique comme exceptionnellement cruels, fanatiques, intolérants et arriérés.

L'Inquisition joua un rôle central dans cette construction.

La conquête des Amériques également.

Pendant les guerres religieuses et politiques de l'Europe moderne, les ennemis de l'Espagne trouvèrent dans certains récits de cruauté espagnole un instrument de propagande particulièrement efficace.

Des auteurs, des imprimeurs et des polémistes diffusèrent des récits mêlant des événements réels à des exagérations, des témoignages de seconde main, des chiffres gonflés et des scènes destinées à provoquer une puissante réaction émotionnelle.

Cela ne signifie pas que toutes les accusations étaient fausses.

Nous devons ici faire une distinction cruciale.

L'existence d'une propagande ne rend pas automatiquement faux tout ce que la propagande affirme.



C'est l'une des erreurs d'une mauvaise apologétique.

Si un ennemi de l'Église rapporte une véritable atrocité, le fait qu'il soit un ennemi ne transforme pas cette atrocité en mensonge.

La tâche de l'historien est de la vérifier.

13. La propagande fonctionne mieux lorsqu'elle contient une part de vérité

C'est peut-être l'une des leçons les plus importantes pour notre époque.

La propagande la plus efficace n'invente généralement pas absolument tout.

Elle prend :

- un fait réel ;
- le sépare de son contexte ;
- le généralise ;
- en amplifie l'ampleur ;
- élimine les éléments contradictoires ;
- ajoute des images émotionnellement puissantes ;
- et transforme finalement un épisode particulier en description universelle.

Cela s'est produit à plusieurs reprises avec l'Inquisition.

Un cas réel devient :

« **L'Église a toujours fait cela.** »

Un tribunal particulier devient :

« **Tous les catholiques étaient ainsi.** »

Une condamnation devient :



« **L'Église enseignait que toute personne qui n'était pas d'accord devait être tuée.**
»

Un chiffre exagéré devient :

« **Des millions de personnes furent brûlées.** »

Le mécanisme est simple.

Et étonnamment contemporain.

14. La Légende noire n'est pas seulement un problème du passé

Aujourd'hui, nous n'avons plus besoin de pamphlets imprimés pour construire une légende.

Nous avons les réseaux sociaux.

Nous avons les vidéos courtes.

Nous avons les titres.

Nous avons les algorithmes.

Nous avons des images générées ou manipulées numériquement.

Nous avons des extraits de documentaires privés de leur contexte.

Nous avons des publications virales qui condensent cinq cents ans d'histoire en trois phrases.

La logique est exactement la même.

Un utilisateur publie :

| « *L'Église a brûlé des millions de personnes pendant l'Inquisition.* »



Des milliers de personnes partagent.

Le chiffre semble impressionnant.

L'image provoque l'indignation.

Et l'algorithme récompense l'émotion.

Mais personne ne demande :

Quelle est la source ?

De quelle période parlons-nous ?

Quel tribunal ?

Quelle région ?

Quelle documentation ?

Quels historiens ont calculé ce chiffre ?

Parle-t-on de condamnations ou d'exécutions ?

Mélange-t-on les tribunaux civils et ecclésiastiques ?

La culture historique devient ainsi une forme de résistance intellectuelle.

15. Un catholique ne doit pas avoir peur de reconnaître les péchés des catholiques

Nous arrivons ici au cœur du problème spirituel.

Un catholique peut être tenté de penser :

« Si j'admets qu'il y eut des abus, je donne des arguments contre l'Église. »



Non.

Si des abus ont eu lieu et que nous les reconnaissons, nous faisons quelque chose de beaucoup plus chrétien :

nous disons la vérité.

L'Église n'est pas soutenue parce que tous ses membres auraient été impeccables.

Si tel était le cas, l'Église aurait disparu dès le premier siècle.

Pierre a renié le Christ.

Judas l'a trahi.

Les apôtres se disputaient pour savoir lequel était le plus grand.

Les Corinthiens commirent de graves désordres.

Les Galates tombèrent dans des erreurs doctrinales.

L'histoire de l'Église est pleine de saints, mais également de pécheurs.

Cela ne constitue pas une réfutation de l'Église.

C'est précisément ce que l'on pourrait attendre d'une communauté composée d'hommes ayant besoin de rédemption.

16. La sainteté de l'Église ne signifie pas l'absence de péché chez ses membres

La théologie catholique distingue soigneusement la sainteté de l'Église de la sainteté morale parfaite de tous ses membres.

L'Église est sainte parce que :



- le Christ est sa Tête ;
- l'Esprit Saint lui donne la vie ;
- elle possède la plénitude des moyens du salut ;
- elle conserve intact le dépôt de la foi ;
- elle célèbre les sacrements ;
- elle proclame la vérité révélée ;
- et elle est appelée à conduire les hommes vers Dieu.

Mais cela ne signifie pas que chaque membre de l'Église agit toujours saintement.

L'histoire démontre précisément le contraire.

Par conséquent, lorsqu'une personne dit :

« Un inquisiteur a fait quelque chose d'injuste ; donc la doctrine catholique est fausse »,
elle effectue un saut logique.

Le comportement pécheur d'un chrétien ne prouve pas la fausseté du christianisme.

De la même manière, la corruption d'un médecin ne prouve pas que la médecine est fausse.

La corruption d'un juge ne prouve pas que la justice n'existe pas.

17. L'Église elle-même a développé une conscience critique de l'histoire

L'Église n'enseigne pas que tout comportement historique de ses membres serait irréprochable.

Au contraire.

À différents moments de l'histoire, l'Église elle-même a demandé pardon pour les péchés commis par ses enfants.

C'est profondément cohérent avec le christianisme.



Le christianisme n'a pas besoin de construire une mémoire historique parfaite.

Il a besoin d'une mémoire vraie.

L'Évangile ne présente pas les disciples comme des héros impeccables.

Il les présente comme des hommes transformés par la grâce.

L'Église ne dit pas :

« **Nous n'avons jamais péché.** »

Elle dit, en substance :

« **Le Christ est saint et nous avons constamment besoin de nous convertir à Lui.** »

18. Cela signifie-t-il que l'Église avait tort doctrinalement de combattre l'hérésie ?

Ici, nous devons distinguer plusieurs questions.

L'Église a le devoir de sauvegarder la vérité révélée.

Saint Paul avertit avec une grande sévérité :

« *Quand bien même nous-mêmes, ou un ange du ciel, vous
annoncerait un Évangile différent de celui que nous vous avons
annoncé, qu'il soit anathème !* » (Ga 1,8).

La doctrine catholique concernant la vérité religieuse n'affirme pas que toutes les religions
sont également vraies.

L'Église affirme que la vérité objective existe concernant Dieu et le salut.



Par conséquent, **défendre la doctrine contre l'hérésie n'est pas en soi contraire à l'Évangile.**

La question problématique apparaît lorsque nous distinguons entre :

1. défendre la vérité ;
2. convaincre par la prédication ;
3. corriger pastoralement ;
4. établir des conséquences juridiques ;
5. utiliser la coercition civile ;
6. appliquer des peines particulières.

Ces réalités ne sont pas exactement identiques.

19. La vérité n'a pas besoin de violence pour être vraie

C'est un principe pastoral d'une importance immense.

La foi chrétienne est proposée à l'intelligence et au cœur.

Nous ne pouvons pas produire une foi authentique par la violence.

Nous pouvons contraindre extérieurement une personne à accomplir un acte.

Nous ne pouvons pas la contraindre à croire intérieurement.

Nous pouvons menacer.

Nous pouvons punir.

Nous pouvons créer une conformité extérieure.

Mais seule la grâce et la vérité peuvent transformer le cœur.

Notre Seigneur n'a pas transformé les apôtres en police religieuse.



Il les a envoyés annoncer l'Évangile.

| « Allez donc, de toutes les nations faites des disciples » (Mt 28,19).

L'évangélisation chrétienne a la conversion en son centre.

Et la conversion authentique implique la liberté.

20. Mais la liberté religieuse ne signifie pas relativisme

Ici, nous devons éviter un autre extrême contemporain.

Reconnaître la dignité de la conscience ne signifie pas affirmer que toutes les religions sont également vraies.

L'Église soutient simultanément deux réalités :

la vérité existe, et

la personne humaine possède une dignité qui doit être respectée.

Nous ne devons pas choisir entre vérité et dignité.

Toutes deux appartiennent à l'anthropologie chrétienne.

La liberté ne signifie pas avoir le droit moral de transformer l'erreur en vérité.

Elle signifie qu'une personne ne doit pas être injustement contrainte dans le domaine religieux.

La conscience doit être formée par la vérité.

Par conséquent, la liberté authentique ne consiste pas à dire :



« Je crois ce que je veux. »

Elle consiste à pouvoir adhérer au bien et à la vérité sans coercition injuste.

21. La grande différence entre l'Église et la mentalité moderne

Paradoxalement, aussi bien l'Inquisition que la société contemporaine peuvent commettre la même erreur à partir de deux extrêmes opposés.

La société prémoderne pouvait tomber dans la tentation de penser :

« L'unité religieuse doit être imposée extérieurement. »

La société moderne peut tomber dans une autre :

« Il n'existe aucune vérité religieuse objective ; tout n'est qu'une préférence privée. »

Le christianisme rejette ces deux réductions.

La vérité religieuse est objective.

Mais la foi doit être libre.

La personne a besoin d'une conversion intérieure.

Et l'évangélisation ne peut pas être réduite à la coercition.



22. Nous ne devons pas confondre défense doctrinale et persécution arbitraire

Un autre argument fréquent dans les débats anticatholiques est :

« Si l'Église condamnait l'hérésie, alors elle ne tolérerait aucune liberté de pensée. »

Cela demande une nuance.

L'Église a toujours enseigné qu'il existe des vérités qui ne sont pas négociables.

Cela n'est pas propre à la religion.

La science établit également que certaines affirmations sont fausses.

Le droit détermine également que certaines actions sont illégales.

Une université peut également considérer que certains arguments sont infondés.

Toute société possède des mécanismes permettant de distinguer la vérité de l'erreur.

Le problème apparaît lorsque la défense de la vérité devient un abus de pouvoir.

L'Église doit donc distinguer soigneusement entre :

l'autorité doctrinale légitime

et

la coercition injuste.

23. L'Inquisition doit également être étudiée à



partir de l'histoire du droit

Un aspect qui disparaît souvent des récits populaires est que les procédures inquisitoriales appartenaient au développement historique du droit européen.

Les tribunaux inquisitoriaux contribuèrent, dans certains contextes, au développement de procédures d'enquête plus systématiques.

Cela ne signifie pas les idéaliser.

Mais cela signifie qu'il faut les replacer dans l'évolution des institutions juridiques.

Le droit médiéval passa progressivement de modèles dans lesquels les accusations dépendaient fortement des parties privées et de certaines formes rituelles de preuve vers des systèmes d'enquête plus structurés.

L'*inquisitio* fit partie de cette transformation.

Cela est beaucoup plus intéressant que la caricature de « prêtres à la recherche de victimes ».

24. L'Inquisition était-elle un tribunal exclusivement religieux ?

Pas exactement.

Il s'agissait d'une institution religieuse par son objectif et sa juridiction, mais elle fonctionnait au sein de sociétés politiques concrètes.

Dans certains territoires, particulièrement à l'époque moderne, l'autorité royale exerçait une influence considérable sur certains tribunaux.

L'Inquisition espagnole constitue un exemple particulièrement important.

C'est pourquoi il serait incorrect d'attribuer directement à la doctrine catholique toute



décision politique prise par une monarchie catholique.

Les monarques avaient des intérêts politiques.

Les fonctionnaires avaient des intérêts personnels.

Les tribunaux pouvaient commettre des erreurs.

Les inquisiteurs pouvaient agir avec prudence ou avec dureté.

L'Église, la Couronne et la société n'étaient pas une seule réalité indifférenciée.

25. L'Inquisition espagnole et le pouvoir de la Couronne

L'Inquisition espagnole entretenait une relation particulièrement étroite avec la monarchie.

La nomination du Grand Inquisiteur et la structure du tribunal démontrent cette relation.

Cela a conduit certains historiens à la décrire comme une institution ecclésiastique profondément intégrée dans la structure de la monarchie hispanique.

Il serait donc incorrect d'attribuer directement à la doctrine catholique toute décision politique de la Couronne.

Les monarques avaient des intérêts politiques.

Les fonctionnaires avaient des intérêts personnels.

Les tribunaux pouvaient commettre des erreurs.

Les inquisiteurs pouvaient agir avec prudence ou avec dureté.

L'Église, la Couronne et la société n'étaient pas une seule réalité indifférenciée.



26. Les *autos de fe* : une autre image qui nécessite d'être contextualisée

L'expression **auto de fe** évoque immédiatement chez beaucoup de personnes l'image d'un bûcher.

Mais un *auto de fe* était fondamentalement **un acte public au cours duquel les sentences étaient proclamées et où avait lieu la réconciliation pénitentielle**.

Il n'était pas synonyme d'exécution.

Certaines personnes condamnées pouvaient recevoir des peines spirituelles ou juridiques sans être exécutées.

Lorsque la peine capitale existait, l'exécution était réalisée par l'autorité séculière.

Par conséquent :

auto de fe ≠ exécution automatique.

La confusion entre ces deux réalités a énormément contribué à l'image populaire de l'Inquisition.

27. Les chiffres doivent être traités avec beaucoup de prudence

L'une des règles fondamentales de l'historiographie sérieuse est la suivante :

plus un chiffre historique est spectaculaire, plus nous devons savoir d'où il provient.



Qui l'a calculé ?

À partir de quels documents ?

Pour quelle période ?

Pour quel territoire ?

S'agit-il de condamnations ?

S'agit-il d'exécutions ?

Inclut-il les condamnations annulées ?

Inclut-il les tribunaux civils ?

S'agit-il d'une estimation ou d'un chiffre documenté ?

Ces questions sont particulièrement importantes dans le cas de l'Inquisition.

Les recherches archivistiques menées au cours des derniers siècles ont permis de corriger de nombreuses exagérations.

Mais corriger les exagérations ne signifie pas transformer l'Inquisition en institution parfaite.

Cela signifie simplement que **l'histoire doit se fonder sur les documents plutôt que sur des chiffres destinés à provoquer l'indignation.**

28. Pourquoi l'Inquisition est-elle encore si utile pour attaquer l'Église ?

Parce qu'elle fonctionne comme un symbole.

Il n'est pas nécessaire d'en connaître l'histoire.

Il suffit de prononcer le mot.



« Inquisition. »

Et beaucoup de personnes complètent mentalement le reste.

La même chose se produit avec certaines images du Moyen Âge.

« Moyen Âge » devient :

- ignorance ;
- obscurité ;
- fanatisme ;
- superstition ;
- retard.

Mais le Moyen Âge produisit des universités, des cathédrales, des hôpitaux, des systèmes juridiques, de la musique, de l'art, de la littérature, des recherches scientifiques et un extraordinaire développement intellectuel.

Thomas d'Aquin n'est pas le produit d'une civilisation intellectuellement morte.

Les universités médiévales non plus.

Réduire ce monde au « fanatisme religieux » est historiquement intenable.

29. L'Église médiévale était également une institution intellectuelle

Ce point est particulièrement important.

La même civilisation qui développa l'Inquisition produisit :

- saint Anselme ;
- saint Albert le Grand ;
- saint Thomas d'Aquin ;
- saint Bonaventure ;
- saint Bernard ;



- sainte Hildegarde ;
- et une immense tradition philosophique, juridique et théologique.

Les universités médiévales apparurent en grande partie au sein d'un monde chrétien.

La théologie scolastique développa des méthodes rigoureuses d'argumentation.

La philosophie aristotélicienne fut étudiée, discutée et réinterprétée.

On débattait de questions concernant :

- la liberté ;
- la conscience ;
- la loi naturelle ;
- la justice ;
- la guerre juste ;
- l'autorité ;
- la dignité humaine ;
- l'économie ;
- la politique ;
- la morale.

Réduire ce monde au « fanatisme religieux » est historiquement insoutenable.

30. L'Église n'était pas simplement une ennemie de la raison

La tradition catholique elle-même affirme que la foi et la raison ne sont pas ennemies.

L'affirmation selon laquelle Dieu est la Vérité implique que la vérité ne peut pas se contredire elle-même.

C'est pourquoi la tradition chrétienne développa une réflexion rationnelle intense sur la foi.

La célèbre formule scolastique *fides quaerens intellectum* — la foi qui cherche à comprendre



— exprime parfaitement cette dynamique.

L'Église n'enseigne pas :

« Ne pensez pas. »

Elle enseigne :

« **Cherchez la vérité.** »

Et c'est précisément pourquoi une apologétique véritablement catholique ne doit pas avoir peur des archives.

31. Le problème de juger le passé selon les catégories actuelles

Aujourd'hui, nous considérons certaines peines et certaines pratiques juridiques comme profondément problématiques, alors qu'elles furent acceptées pendant des siècles.

C'est normal.

Les sociétés changent.

Le droit change.

La sensibilité morale change.

Notre compréhension de certains aspects de la dignité humaine peut se développer.

Mais nous devons éviter deux erreurs.

La première :

« **Puisque nous pensons différemment aujourd'hui, tous les hommes du passé étaient des monstres.** »



La seconde :

« **Puisque cette pratique était normale à l'époque, elle ne pouvait pas être injuste.** »

Les deux sont des simplifications.

Une action peut avoir été légale et socialement acceptée tout en étant moralement problématique.

Mais nous devons également comprendre que les personnes du passé agissaient dans des catégories intellectuelles différentes.

L'historien doit comprendre.

Le moraliste doit juger.

Et le théologien doit distinguer.

32. Un catholique peut-il admettre que des injustices furent commises au nom de la foi ?

Oui.

Et il le devrait.

Mais une précision importante s'impose :

« **Au nom de la foi** » ne signifie pas nécessairement « exigé par la foi ».

Un inquisiteur pouvait utiliser la religion pour justifier une décision personnellement injuste.

Un monarque pouvait utiliser la religion pour consolider son pouvoir.

Un fonctionnaire pouvait agir pour des intérêts économiques.



Un prêtre pouvait agir par ambition.

Le fait qu'une personne invoque Dieu ne signifie pas automatiquement que son action correspond à la volonté de Dieu.

Notre Seigneur lui-même dénonça ceux qui utilisaient la religion extérieurement tout en s'éloignant intérieurement de Dieu.

33. L'Évangile ne nous permet pas de confondre religion et pouvoir

Le Christ rejeta à plusieurs reprises la logique du pouvoir mondain.

Lorsque ses disciples discutaient pour savoir lequel était le plus grand, Il leur enseigna :

« *Celui qui voudra devenir grand parmi vous sera votre serviteur* »
(Mt 20,27).

Cet enseignement constitue un avertissement permanent pour toute autorité ecclésiastique.

L'autorité religieuse n'est pas un privilège permettant de satisfaire les ambitions humaines.

C'est une responsabilité.

Par conséquent, lorsqu'une autorité ecclésiastique utilise son pouvoir pour se venger, s'enrichir, humilier ou persécuter injustement quelqu'un, elle n'accomplit pas l'Évangile.

Elle le trahit.



34. L'apologétique catholique doit abandonner les deux extrêmes

Nous pouvons identifier deux erreurs très fréquentes.

Premier extrême : l'apologétique dominée par la honte

Elle dit :

« Oui, l'Église était terrible, mais il faut comprendre que... »

Elle commence par concéder toute l'accusation, puis tente de s'excuser.

Le résultat est que le catholique apparaît toujours sur la défensive.

Deuxième extrême : l'apologétique propagandiste

Elle dit :

« Tout ce qui est dit sur l'Inquisition est un mensonge. »

Cela ne fonctionne pas non plus.

Car il existe des documents, des exécutions, des procès, des tortures et des abus parfaitement documentés.

Lorsque l'interlocuteur découvre que l'apologiste a nié des faits réels, toute crédibilité disparaît.

Il existe une troisième voie :

une apologétique fondée sur la vérité.

Reconnaître ce qui s'est produit.

Nier ce qui est faux.

Contextualiser ce qui a été sorti de son contexte.



Corriger les chiffres.

Distinguer les responsabilités.

Et expliquer la doctrine catholique.

35. La règle d'or : ne pas nier ce qui peut être démontré

S'il existe des documents montrant qu'un tribunal inquisitorial a torturé un accusé, nous ne devons pas dire :

« Cela n'est jamais arrivé. »

Nous devons dire :

« Oui, des cas documentés existent. Voyons maintenant combien il y en eut, dans quelles conditions, quelles réglementations existaient, comment elles furent appliquées et comment nous devons juger moralement cette pratique. »

La seconde réponse est infiniment plus forte.

Parce qu'elle ne dépend pas du déni.

Elle dépend des preuves.

36. Nous ne devons pas non plus accepter des affirmations sans preuves

Le mouvement inverse est tout aussi important.



Si quelqu'un dit :

« L'Église a brûlé des millions de personnes »,

nous ne devons pas répondre par un autre chiffre improvisé.

Nous devons demander :

« Quelle est votre source ? »

Si la réponse est un film, une vidéo publiée sur les réseaux sociaux ou un site Internet sans référence, la conversation historique n'a pas encore commencé.

L'histoire exige des documents.

Et les chiffres exigent une méthodologie.

37. La vérité historique est moins spectaculaire que la propagande

La réalité historique est généralement beaucoup plus ennuyeuse qu'une légende.

Il n'y a pas toujours un méchant absolu.

Il n'y a pas toujours une victime totalement innocente.

Les institutions ne sont pas toujours monolithiques.

Il existe :

- des juges prudents ;
- des juges injustes ;
- des accusés coupables ;
- des accusés innocents ;
- des fonctionnaires honnêtes ;
- des fonctionnaires corrompus ;



- des législations raisonnables ;
- des législations injustes ;
- des changements historiques ;
- des réformes ;
- des erreurs ;
- des corrections ;
- des conflits politiques.

C'est précisément ce qui fait que l'histoire est l'histoire.

38. Que pouvons-nous apprendre spirituellement de l'histoire de l'Inquisition ?

Énormément de choses.

Premièrement :

le péché peut toujours s'infiltrer même dans les institutions religieuses.

Nous avons donc besoin d'une conversion permanente.

Deuxièmement :

la vérité ne dépend pas de la perfection morale de celui qui l'annonce.

Un prêtre pécheur peut proclamer une doctrine vraie.

Un évêque indigne peut administrer valablement un sacrement.

La grâce de Dieu ne dépend pas de la sainteté personnelle parfaite du ministre.

Troisièmement :

le pouvoir sans vertu devient facilement un abus.

Cela s'applique à un inquisiteur médiéval.



Mais également à un homme politique moderne.

À un juge.

À un journaliste.

À un administrateur.

À un modérateur des réseaux sociaux.

À toute personne qui possède une autorité.

39. La grande leçon pour notre époque : nous avons nous aussi nos « tribunaux »

C'est peut-être l'application la plus contemporaine.

Nous critiquons l'Inquisition, alors que nous vivons dans une société qui peut elle aussi tomber dans des mécanismes de persécution sociale.

Aujourd'hui, nous ne brûlons pas toujours les gens.

Mais autre chose peut se produire :

- l'annulation publique ;
- le lynchage numérique ;
- la perte d'un emploi ;
- les campagnes de diffamation ;
- l'exclusion sociale ;
- la censure informelle ;
- la destruction de la réputation.

Une accusation virale peut produire des conséquences dévastatrices sans avoir besoin d'un tribunal officiel.

Et souvent sans véritable droit à la défense.



Le paradoxe est frappant.

Une société qui considère l'Inquisition comme barbare peut reproduire des mécanismes de condamnation collective avec des outils technologiques beaucoup plus puissants.

40. La culture de l'annulation a besoin d'une anthropologie chrétienne

La personne humaine ne peut pas être réduite à sa pire erreur.

Le christianisme enseigne quelque chose de révolutionnaire :

le pécheur peut se convertir.

Cela signifie que la justice doit exister, mais également la possibilité du repentir.

La société contemporaine peut devenir une sorte de tribunal permanent dans lequel une erreur commise il y a vingt ans poursuit une personne toute sa vie.

L'Évangile offre autre chose.

Il n'élimine pas la responsabilité.

Mais il ouvre la porte à la rédemption.

41. « Ne jugez pas » ne signifie pas « ne discernez pas »

Nous rencontrons ici une autre confusion fréquente.

Le Christ dit :



| « *Ne jugez pas, afin de ne pas être jugés* » (Mt 7,1).

Mais cela ne signifie pas que les chrétiens doivent abandonner tout jugement moral.

Le même Évangile commande le discernement.

La question est qu'il existe une différence entre :

juger une action

et

condamner définitivement l'âme d'une personne.

Nous pouvons dire :

« Cette conduite était injuste. »

sans dire :

« Cette personne est éternellement condamnée. »

Le jugement définitif appartient à Dieu.

Cette distinction doit également être appliquée à l'étude de l'histoire.

Nous pouvons affirmer que certains actes furent injustes sans prétendre connaître toutes les intentions intérieures de ceux qui les commirent.

42. Comment répondre lorsque quelqu'un dit : « L'Église tuait tous ceux qui pensaient



différemment »

Une réponse calme pourrait être :

« L'histoire est plus complexe. Il y eut des tribunaux inquisitoriaux qui enquêtaient et condamnaient l'hérésie, et il y eut des exécutions. Il ne faut pas le nier. Mais il est également incorrect d'affirmer que l'Église tuait indistinctement tous ceux qui pensaient différemment. Il faut distinguer les tribunaux, les périodes, les territoires, les peines, les législations civiles et les chiffres documentés. En outre, la persécution religieuse fut une caractéristique de nombreuses sociétés confessionnelles de l'époque, et pas exclusivement du monde catholique. »

Puis nous pouvons demander :

« De quelle période précise parlez-vous ? »

Cette question change complètement la conversation.

43. Comment répondre à l'affirmation de « millions de morts »

Nous ne devons pas répondre avec un autre chiffre improvisé.

Nous devons demander :

« Quelle est votre source ? »

Puis :

« Parlez-vous de l'Inquisition espagnole, médiévale ou romaine ? »

Et :

« Parlez-vous des condamnés ou des exécutés ? »



Enfin :

« **Quelle méthodologie l'auteur de ce chiffre a-t-il utilisée ?** »

La conversation cesse d'être émotionnelle et devient historique.

44. Comment répondre aux images de torture

Nous pouvons dire :

« **Oui, la torture a existé dans certains tribunaux inquisitoriaux et nous n'avons aucune raison de le nier. Mais l'image populaire d'une torture systématique et indiscriminée ne représente pas adéquatement le fonctionnement historique de tous les tribunaux inquisitoriaux. Nous devons étudier les règlements, les procédures et les cas individuels.** »

Cela est beaucoup plus difficile à réfuter qu'un déni absolu.

45. Comment répondre lorsque quelqu'un dit : « L'Inquisition prouve que le christianisme est faux »

La réponse peut être simple :

« **Non. Elle prouve que certains chrétiens ont commis de graves péchés. Pour démontrer que le christianisme est faux, il faudrait démontrer que le Christ n'est pas ressuscité, que l'Évangile est faux ou que la doctrine chrétienne contredit la réalité. Le comportement pécheur de membres de l'Église ne réfute pas automatiquement la vérité de la foi qu'ils ont eux-mêmes trahie.** »

C'est un point logique fondamental.



Lorsqu'un chrétien agit contrairement à l'Évangile, il agit précisément contrairement à ce qu'il prétend croire.

46. La Croix est le critère ultime

Le christianisme ne proclame pas :

« Le pouvoir est bon parce que les chrétiens l'exercent. »

Il proclame :

« **Le pouvoir doit se soumettre à la vérité et au bien.** »

Le Christ règne depuis la Croix.

Non depuis un trône de domination politique.

Non par la violence.

Non par la peur.

La Croix révèle que l'autorité chrétienne doit devenir service.

Par conséquent, toute autorité ecclésiastique qui humilie, abuse ou persécute injustement quelqu'un contredit l'esprit du Christ.

47. L'Église a besoin d'historiens, pas de propagandistes

Un historien catholique sérieux ne devrait pas commencer par la conclusion :

« Je dois prouver que l'Inquisition était parfaite. »



Il devrait commencer ainsi :

« Je veux savoir ce qui s'est réellement passé. »

Si les documents montrent une injustice, il doit la reconnaître.

S'ils montrent une exagération, il doit la dénoncer.

S'ils révèlent un contexte complexe, il doit l'expliquer.

Si les chiffres traditionnels sont incorrects, il doit les corriger.

Voilà une véritable défense de la vérité.

48. Le catholique du XXI^e siècle doit apprendre à enquêter

Notre époque exige une nouvelle apologétique.

Il ne suffit plus de mémoriser des réponses.

Nous devons savoir :

- trouver des sources ;
- distinguer les sources primaires des sources secondaires ;
- identifier les fausses citations ;
- vérifier les chiffres ;
- distinguer l'opinion de la recherche académique ;
- reconnaître la propagande ;
- comprendre le contexte historique ;
- identifier les anachronismes ;
- et comparer différentes interprétations.

Cela est particulièrement important sur Internet.



49. Cinq questions avant de partager une accusation contre l'Église

Avant de partager une publication concernant l'Inquisition, il vaut la peine de se demander :

1. Qui formule l'affirmation ?

Un historien spécialiste ?

Un vulgarisateur ?

Un militant ?

Un compte anonyme ?

2. Quelle est la source ?

Existe-t-il un document ?

Un ouvrage académique ?

Une citation vérifiable ?

3. Quelle période cela concerne-t-il ?

Le XIIIe siècle ?

Le XVe ?

Le XVIIe ?

Le XVIIIe ?

4. Quelle institution ?

L'Inquisition médiévale ?



L'espagnole ?

La romaine ?

Un tribunal civil ?

5. Le chiffre est-il documenté ?

Cette dernière question peut faire tomber de nombreux mythes.

50. La charité doit également gouverner nos discussions historiques

Il existe une autre dimension que nous oublions fréquemment.

Nous pouvons avoir raison historiquement et pourtant discuter d'une manière non chrétienne.

Si nous répondons par des insultes :

« Vous êtes ignorant. »

« Vous ne savez absolument pas de quoi vous parlez. »

« Vous avez été manipulé. »

nous pouvons gagner une discussion mais perdre une personne.

Saint Pierre recommande :

« *Soyez toujours prêts à répondre à quiconque vous demande raison de l'espérance qui est en vous ; mais faites-le avec douceur et respect* » (1 P 3,15).



Cela devrait être le principe de toute apologétique catholique.

La raison et la charité.

Pas l'une contre l'autre.

51. Nous ne devons avoir ni complexes ni arrogance

Le titre de cet article contient une expression importante :

sans complexes.

Que signifie-t-elle ?

Elle ne signifie pas :

« L'Église avait toujours raison sur tout. »

Elle signifie :

« Je n'ai pas besoin de mentir pour défendre ma foi. »

Je n'ai pas besoin d'accepter une caricature.

Je n'ai pas besoin d'avoir honte d'être catholique.

Je n'ai pas besoin d'abandonner l'histoire pour défendre l'Église.

Je n'ai pas besoin de transformer chaque personnage historique catholique en héros.

Je n'ai pas besoin de nier les péchés.

Je n'ai pas besoin d'accepter les légendes.

Je peux chercher la vérité.



Et la vérité n'a rien à craindre.

52. La véritable victoire consiste à retrouver la capacité de penser

Nous vivons à l'époque des slogans.

« Inquisition. »

« Obscurantisme. »

« Fanatisme. »

« Répression. »

« Moyen Âge. »

Ce sont des mots qui servent souvent de substituts à la pensée.

Les catholiques doivent résister à cette logique.

Non pas en répondant par d'autres slogans, mais en retrouvant l'intelligence.

Demander.

Enquêter.

Lire.

Comparer.

Distinguer.

Comprendre.

Et finalement juger à la lumière de la vérité.



53. Une Église qui n'a pas peur de la vérité

L'Église n'a pas besoin d'une histoire inventée.

Elle possède une histoire réelle.

Et cette histoire est extraordinairement riche.

C'est l'histoire :

- des martyrs ;
- des pécheurs ;
- des saints ;
- des hérétiques ;
- des missionnaires ;
- des empereurs ;
- des moines ;
- des rois ;
- des pauvres ;
- des théologiens ;
- des inquisiteurs ;
- des réformateurs ;
- des scientifiques ;
- des artistes ;
- des pécheurs repentants ;
- d'hommes qui ont trahi le Christ ;
- et d'hommes qui ont donné leur vie pour Lui.

C'est une histoire humaine imprégnée de grâce.

C'est précisément pour cela qu'elle est si puissante.



54. L'Église ne proclame pas la perfection de ses hommes, mais la perfection du Christ

C'est peut-être le point théologique définitif.

La foi catholique ne repose pas sur l'affirmation :

« **Les catholiques sont moralement parfaits.** »

Elle repose sur :

« **Jésus-Christ est vrai Dieu et vrai homme ; Il est mort pour nos péchés ; Il est ressuscité ; Il a fondé Son Église et demeure avec elle.** »

Les hommes peuvent échouer.

Le Christ ne peut pas échouer.

Les ministres peuvent pécher.

Les sacrements ne perdent pas leur efficacité à cause de cela.

Les historiens peuvent se tromper.

La vérité révélée demeure.

55. L'histoire devrait nous conduire à l'humilité

Lorsque nous étudions l'Inquisition, nous pouvons commettre une autre erreur :

transformer l'histoire en arme permettant de nous sentir moralement supérieurs.

« Nous n'aurions jamais fait une telle chose. »



En sommes-nous sûrs ?

L'histoire humaine est remplie de personnes convaincues qu'elles étaient incapables de commettre les injustices qu'elles finirent pourtant par commettre.

La prudence chrétienne enseigne l'humilité.

Le péché n'appartient pas exclusivement à une époque.

L'orgueil, la cruauté, l'ambition et l'abus de pouvoir peuvent apparaître dans n'importe quelle société.

Par conséquent, l'étude de l'Inquisition doit nous conduire non seulement à critiquer le passé, mais également à examiner notre présent.

56. Quelle société sommes-nous en train de construire ?

C'est une question beaucoup plus inconfortable.

Nous sommes scandalisés par les peines du passé.

Mais que se passe-t-il lorsqu'une société détruit publiquement une personne sans procès ?

Nous sommes scandalisés par la censure religieuse.

Mais que se passe-t-il lorsque certaines opinions contemporaines entraînent immédiatement l'exclusion sociale ?

Nous sommes scandalisés par les tribunaux du passé.

Mais que se passe-t-il lorsque des millions de personnes condamnent quelqu'un à partir d'un titre qu'elles n'ont même pas lu ?

La technologie a changé.



La nature humaine n'a pas tellement changé.

57. Le véritable progrès ne consiste pas simplement à changer les outils

Un homme médiéval pouvait utiliser un bûcher.

L'homme moderne peut utiliser un écran.

Mais tous deux peuvent être capables de haine.

Le progrès technologique ne garantit pas le progrès moral.

Nous pouvons posséder l'intelligence artificielle, les réseaux sociaux, une médecine avancée et des systèmes juridiques sophistiqués tout en conservant d'anciens défauts humains.

C'est pourquoi nous avons besoin d'une anthropologie chrétienne.

Nous devons nous rappeler que le cœur humain a besoin de rédemption.

58. La miséricorde ne détruit pas la justice

La réponse chrétienne ne consiste pas à nier toute forme de justice.

L'Évangile ne dit pas que le mal est sans importance.

La justice est une vertu.

Les sociétés ont besoin de lois.

Les coupables peuvent recevoir des peines.

L'autorité légitime est nécessaire.



Mais la justice chrétienne doit être unie à la dignité humaine et à la possibilité de conversion.

Il ne s'agit pas de choisir entre justice et miséricorde.

Il s'agit de comprendre que la véritable justice ne peut pas devenir cruauté.

59. La leçon finale pour le catholique

Lorsque quelqu'un attaque l'Église en utilisant l'Inquisition, n'ayez pas peur.

Mais ne perdez pas non plus la charité.

Vous pouvez répondre :

Oui, les tribunaux inquisitoriaux ont existé.

Oui, il y eut des abus.

Oui, la torture fut pratiquée dans certains cas.

Oui, il y eut des exécutions.

Non, la propagande traditionnelle ne reflète pas adéquatement toutes les dimensions du phénomène.

Non, les chiffres populaires les plus spectaculaires ne sont pas historiquement fiables.

Non, il n'y eut pas une seule « Inquisition » homogène à travers toute l'histoire.

Non, l'Église ne peut pas simplement être identifiée à chaque décision prise par les pouvoirs civils.

Non, les péchés de certains chrétiens ne prouvent pas que l'Évangile est faux.

Et oui, l'histoire doit être étudiée à partir des documents, du contexte et de l'honnêteté.



Cette réponse n'est pas faible.

Elle est forte.

Parce qu'elle ne dépend pas de la propagande.

Elle dépend de la vérité.

60. Un guide pratique pour défendre la foi contre les Légendes noires

Lorsqu'une personne présente une accusation historique contre l'Église, nous pouvons suivre cette démarche :

Étape 1 : ne pas réagir émotionnellement

N'acceptez pas immédiatement l'accusation.

Mais ne la niez pas automatiquement non plus.

Étape 2 : demander la source

« D'où vient cette information ? »

Étape 3 : préciser la période

« De quel siècle parlez-vous ? »

Étape 4 : préciser l'institution

« Parlez-vous de l'Inquisition médiévale, espagnole ou romaine ? »

Étape 5 : séparer accusation, condamnation et exécution

Elles ne sont pas équivalentes.



Étape 6 : séparer l'Église et le pouvoir civil

Toute action d'une monarchie catholique ne constitue pas automatiquement une doctrine de l'Église.

Étape 7 : reconnaître les faits réels

Ne niez pas ce qui est documenté.

Étape 8 : corriger les exagérations

Particulièrement les chiffres et les généralisations.

Étape 9 : expliquer le contexte

Mentalité juridique, structure politique, conception religieuse de la société.

Étape 10 : revenir à l'Évangile

Car l'objectif ultime n'est pas de gagner une discussion historique.

C'est de montrer la vérité du Christ.

61. Une dernière réflexion spirituelle

L'histoire de l'Église est, à bien des égards, une histoire de la lutte entre la grâce et le péché.

Saint Paul l'exprime ainsi :

« Mais nous portons ce trésor dans des vases d'argile, afin que cette puissance extraordinaire soit de Dieu et non de nous » (2 Co 4,7).



Cette phrase éclaire parfaitement l'histoire chrétienne.

L'Église possède un trésor.

Mais ses membres sont des vases d'argile.

Certains furent des saints.

D'autres furent des pécheurs.

Certains défendirent héroïquement la vérité.

D'autres utilisèrent injustement leur autorité.

Certains moururent pour le Christ.

D'autres firent souffrir leurs semblables.

Nous ne devons nier aucune de ces réalités.

Mais nous ne devons pas non plus permettre que les péchés des vases nous conduisent à nier le trésor.

Conclusion : la vérité n'a pas besoin d'une légende pour se défendre

L'Inquisition doit être étudiée avec rigueur.

Non comme un monstre mythologique.

Mais pas non plus comme une institution parfaite.

Il s'agissait d'un ensemble de tribunaux ecclésiastiques différents, apparus dans des contextes historiques concrets, liés à une société dans laquelle la religion constituait une dimension essentielle de la vie publique. Il y eut des procédures juridiques, des enquêtes, différentes peines, des abus, de la torture et des exécutions. Il y eut également des



exagérations, des chiffres gonflés, des récits propagandistes et des simplifications ultérieures.

La réalité est complexe.

Et précisément pour cette raison, elle mérite d’être connue.

Le catholique ne doit pas choisir entre deux mensonges :

« **L’Église fut toujours irréprochable.** »

ou

« **L’Église fut toujours une institution criminelle.** »

Les deux sont des caricatures.

La vérité est plus profonde.

L’Église est composée d’hommes qui ont besoin de conversion, mais elle garde un dépôt qui ne vient pas des hommes.

L’histoire contient de véritables péchés, mais elle contient également un immense courant de sainteté.

Il y eut des inquisiteurs, mais il y eut également des saints.

Il y eut des abus, mais il y eut également des martyrs.

Il y eut des erreurs, mais il y eut également des universités, des hôpitaux, des missions, des œuvres de charité, des traités de droit, de philosophie, de théologie et toute une civilisation construite autour du Christ.

Et surtout, il y avait — et il y a toujours — un Évangile qui ne peut pas être réduit aux erreurs de ceux qui n’ont pas réussi à le vivre.

Par conséquent, lorsqu’une personne nous présente une nouvelle accusation historique contre l’Église, ne répondons pas avec peur.

Répondons avec sérénité.



Enquêtons.

Distinguons.

Reconnaissons.

Corrigeons.

Plaçons les choses dans leur contexte.

Et défendons la vérité.

Car le christianisme n'a pas peur de l'histoire.

L'Église n'a pas besoin d'une histoire falsifiée.

Et le catholique n'a pas besoin de complexes.

Comme nous le rappelle saint Pierre :

« *Soyez toujours prêts à répondre à quiconque vous demande
raison de l'espérance qui est en vous ; mais faites-le avec douceur
et respect* » (1 P 3,15).

Voilà la véritable apologétique.

Ne pas nier le passé.

Ne pas l'idéaliser.

Ne pas le diaboliser.

Le comprendre à la lumière de la vérité.

Et après avoir compris l'histoire, tourner les yeux vers le Christ.

Car en définitive, la question décisive n'est pas ce que tous les chrétiens ont fait au cours des siècles.



La question décisive reste celle qui traverse toute l'histoire :

Qui est Jésus-Christ ?

Et devant cette question, aucune Légende noire ne peut changer la vérité de l'Évangile.